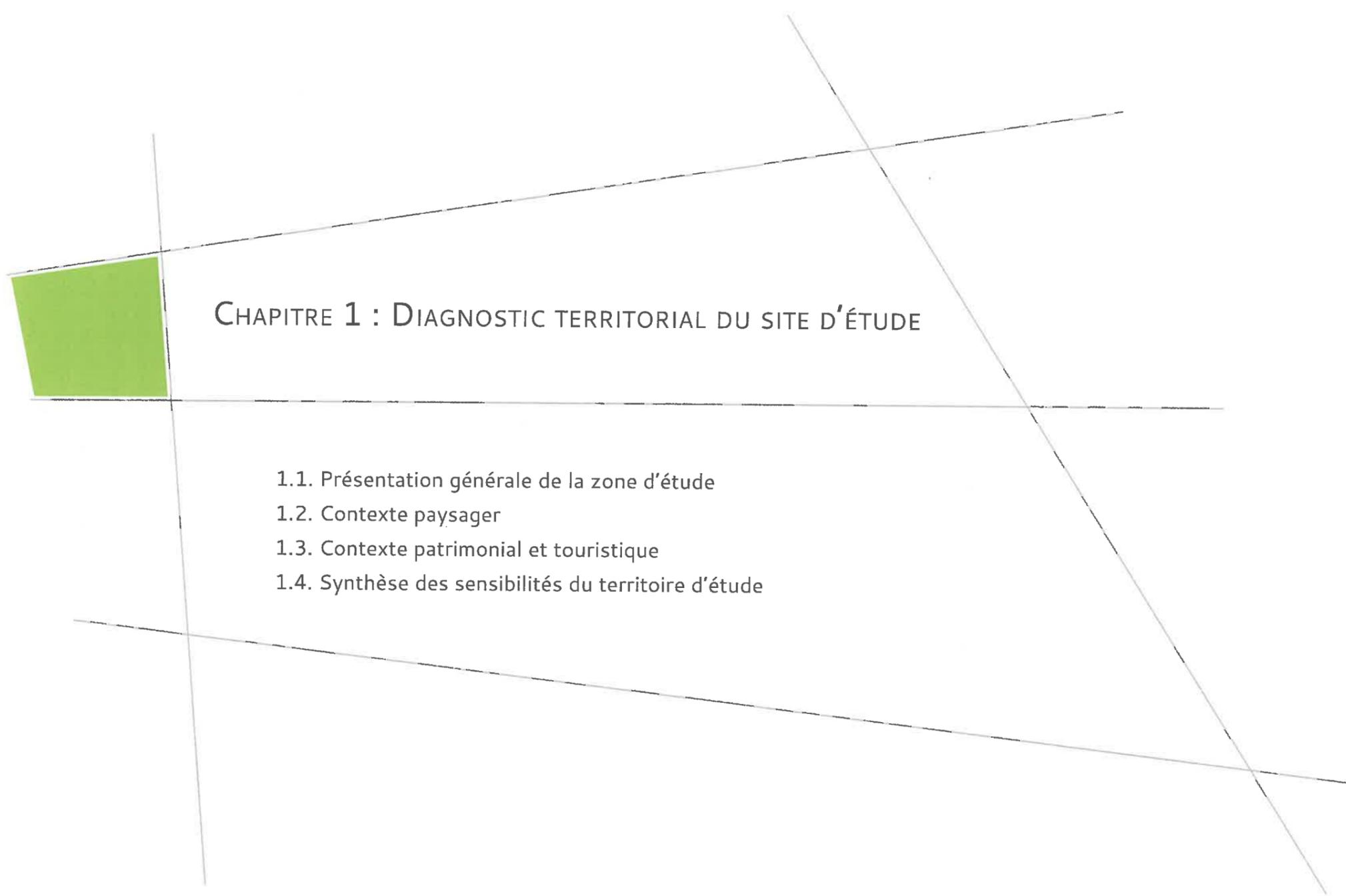




Chapitre 1 : Diagnostic territorial du site d'étude	5
1.1. Présentation générale de la zone d'étude.....	7
1.2. Contexte paysager.....	15
1.3. Contexte patrimonial et touristique.....	37
1.4. Synthèse des sensibilités du territoire d'étude	63
Chapitre 2 : Définition et présentation du projet	65
2.1. Caractérisation de la zone d'implantation potentielle.....	67
2.2. Définition et comparaison des variantes d'implantation.....	71
2.3. Présentation du projet retenu.....	81
Chapitre 3 : Analyse des impacts paysagers du projet	83
3.1. 3 types d'impacts à étudier : paysagers, patrimoniaux, cumulés.....	85
3.2. ZIV et occupation visuelle des horizons du projet	89
3.3. Définition des points de vue.....	95
3.4. Analyse des impacts dans le périmètre rapproché (0 à 5 km)	103
3.5. Analyse des impacts dans le périmètre intermédiaire (5 à 10 km)	243
3.5. Analyse des impacts dans le périmètre éloigné (plus de 10 km).....	275
3.7. Conclusion de l'analyse des impacts vis-à-vis des sensibilités identifiées.....	351
Chapitre 4 : Analyse des autres impacts du projet	353
4.1. Analyse des effets visuels liés au chantier.....	355
4.2. Analyse des effets visuels liés aux infrastructures entourant le projet.....	357
Chapitre 5 : Mesures proposées dans le cadre du projet éolien des Trois Sentiers	359
5.1. Création d'un sentier thématique avec aménagements paysagers	361
5.2. Autres mesures d'accompagnement du projet	364
5.3. Mesure de réduction depuis l'habitat proche.....	365
Conclusion générale.....	367
Annexes.....	371



CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SITE D'ÉTUDE

- 1.1. Présentation générale de la zone d'étude
- 1.2. Contexte paysager
- 1.3. Contexte patrimonial et touristique
- 1.4. Synthèse des sensibilités du territoire d'étude



1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE

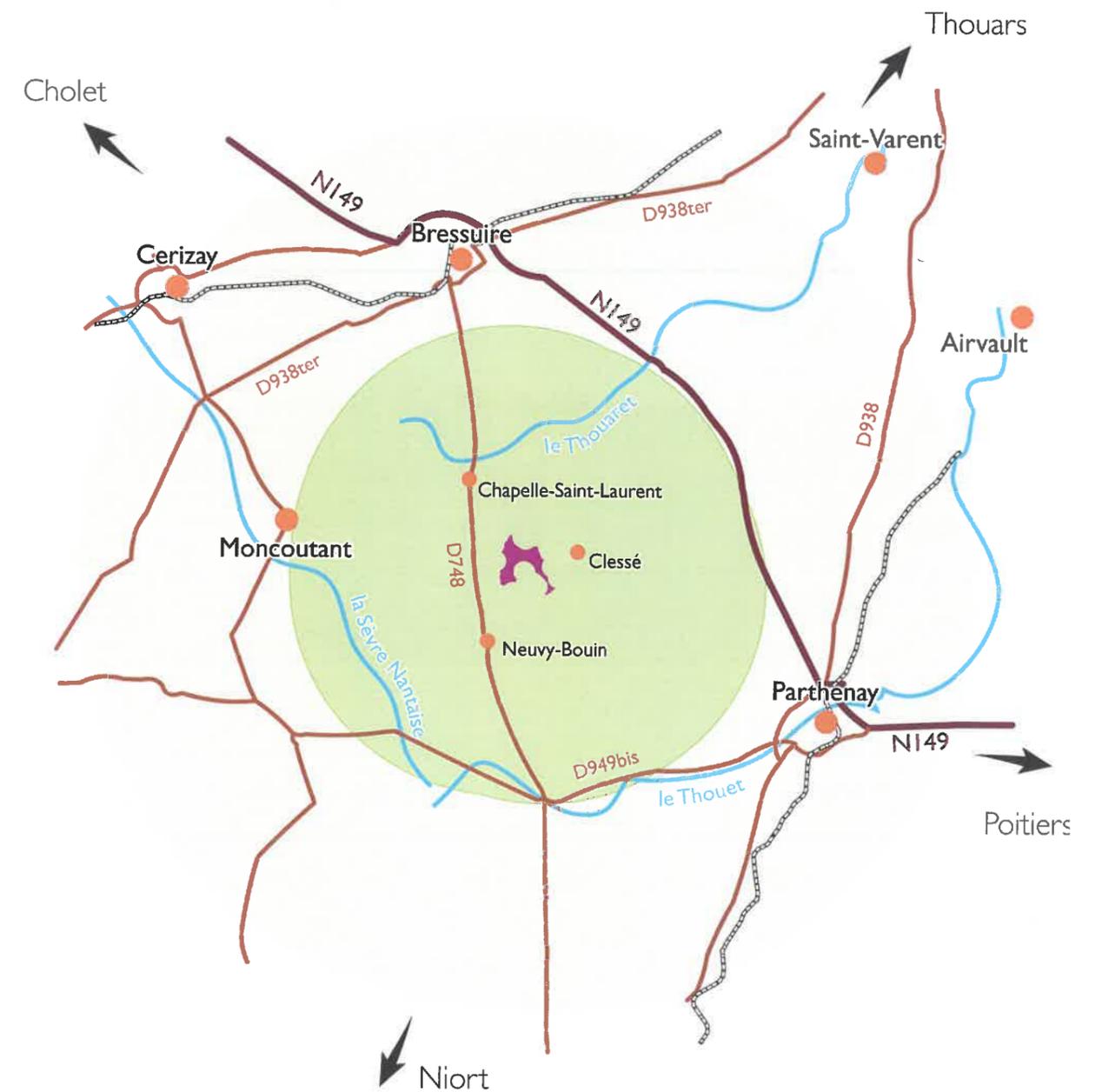
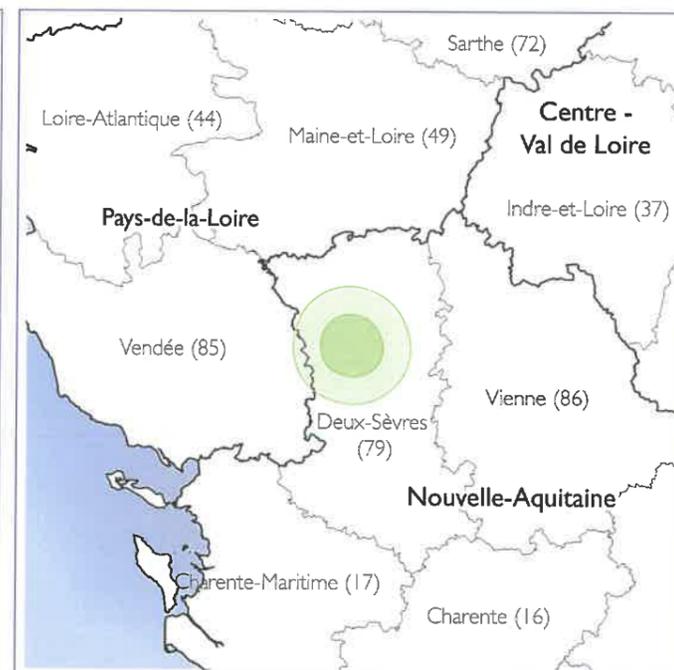
LOCALISATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La Zone d'implantation potentielle du projet (ZIP) est localisée en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département des Deux-Sèvres (79).

Localement, elle se situe entre Bressuire et Parthenay, au sud de la route N149. Cette nationale est l'axe routier structurant du territoire. Les départementales D748 et D949bis sont les deux autres axes routiers importants à proximité.

La ZIP du projet s'étend sur les communes de La Chapelle-Saint-Laurent, Neuvy-Bouin et Clessé, communes dont voici quelques caractéristiques :

	La Chapelle-Saint-Laurent	Neuvy-Bouin	Clessé
Altitude	149 à 235 m	179 à 231 m	138 à 236 m
Superficie	28,85 km ²	25,30 km ²	29,08 km ²
Population municipale (2015)	1982 hab.	498 hab.	959 hab.
Densité	69 hab/km ²	20 hab/km ²	33 hab/km ²



PRÉSENTATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

Le bourg de la Chapelle-Saint-Laurent est localisé à 2 km au nord-ouest du site du projet, celui de Neuvy-Bouin à 2,5 km au sud-ouest et celui de Clessé à 1,5 km à l'est. Trois routes départementales longent la zone : la départementale D748 à l'ouest, c'est l'axe majeur à proximité du site du projet. La départementale D19 longe le projet au nord-est tandis que la départementale D143 la traverse au sud.

La ZIP a été définie selon une distance aux habitations de 500 mètres. Elle représente une surface de près de 250 hectares.

Vue sur la ZIP depuis la D19 au nord de la zone



1

Vue sur la ZIP depuis l'intersection entre la D143 et la D177 à l'est de la zone



2



3

Vue sur la ZIP depuis la D143 au sud de la zone

